

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE OCCITANIE DE TENNIS EN VISIO CONFERENCE

SAMEDI 14 NOVEMBRE 2020

Clubs présents ou représentés :

ARIEGE

60 09 0003 TENNIS CLUB DU PAYS D'OLMES - 60 09 0004 PAMIERIS TENNIS CLUB - 60 09 0005 SAINT GIRONS TENNIS CLUB - 60 09 0006 SAVERDUN TENNIS CLUB - 60 09 0210 FOIX TENNIS - 60 09 0212 LAROQUE D'OLMES TENNIS CLUB - 60 09 0273 VARILHES TENNIS CLUB - 60 09 0427 MIREPOIX TENNIS CLUB - 60 09 0527 MAZERES TENNIS CLUB - 60 09 0653 LE FOSSAT TENNIS CLUB - 60 09 0743 T.C VERNIOLLAIS

AUDE

60 11 0001 ACACIA TC - 60 11 0002 ASS NARBONNAISE DE TENNIS - 60 11 0018 COUIZA TC - 60 11 0026 TENNIS CLUB DE LIMOUX - 60 11 0048 TC NARBONNE ST GEORGES - 60 11 0126 SIGEAN TENNIS CLUB - 60 11 0142 MJC TUCHAN - 60 11 0226 TENNIS CLUB NOUVELLOIS - 60 11 0275 ATC CUXANAIS - 60 11 0308 TC BELPECH - 60 11 0342 ATP FLEURY ST PIERRE LA MER - 60 11 0433 TC GRUISSAN - 60 11 0477 TC LUC SUR ORBIEU - 60 11 0525 ENTENTE TENNISTIQUE MALEPERE - 60 11 0663 TC CHALABRAIS - 60 11 0683 TENNIS CLUB LE BRIOLET - 60 11 0692 ENTENTE TENNIS CLAPE

AVEYRON

60 12 0008 CAPDENAC TENNIS CLUB - 60 12 0009 ESPALION TENNIS CLUB - 60 12 0010 MILLAU S.O.M TENNIS - 60 12 0012 RODEZ TENNIS PADEL - 60 12 0014 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE T.C - 60 12 0244 S.C TENNIS SAINT AFFRICAIN - 60 12 0337 ONET LE CHATEAU TENNIS CLUB - 60 12 0361 ROUTE D'ARGENT TENNIS CLUB - 60 12 0370 FIRMI - DECAZEVILLE TENNIS CLUB - 60 12 0507 VILLENEUVE D'AVEYRON - 60 12 0740 LANUEJOULS TENNIS CLUB - 60 12 0743 TENNIS CLUB DU VALLON - 60 12 0747 CREISSELS AGUESSAC TENNIS CLUB - 60 12 0748 SEBAZAC TENNIS CLUB

GARD

60 30 0004 AS BAS RHONE LANGUEDOC-NIMES - 60 30 0006 TC BAGNOLS MARCOULE - 60 30 0020 TC UZES - 60 30 0030 TC ALESIEU - 60 30 0034 TC BEAUCAIROIS - 60 30 0049 TC NIMES - 60 30 0091 TC LES ROQUETTES-BAGNOLS - 60 30 0117 AS SALINDRES - 60 30 0125 TC CIGALOIS - 60 30 0140 ASPPT NIMES - 60 30 0158 CS CHEMINOTS NIMES - 60 30 0173 TC SAINT JEAN DU GARD - 60 30 0220 TC MILHAUD - 60 30 0258 TC L'ARDOISE LAUDUN - 60 30 0266 TC CONGENIES - 60 30 0291 TCM CONNAUX - 60 30 0304 TC OPPIDUM-NAGES & SOLORGUES - 60 30 0313 TENNIS CLUB MARGUERITTES - 60 30 0318 AS BOUILLARGUES - 60 30 0325 TC AIGUES VIVES - 60 30 0337 TC MANDUEL - 60 30 0340 TC LANGLADE - 60 30 0351 TC ARAMON - 60 30 0373 TENNIS CLUB DE GARONS - 60 30 0387 TC REDESSAN - 60 30 0388 TC BARJAC - 60 30 0406 TC POULX AVENIR - 60 30 0443 TC FOURQUES - 60 30 0465 TENNIS CLUB DE ROUSSON - 60 30 0472 TCM LA CIGALE-NIMES - 60 30 0564 TC CODOGNAN - 60 30 0642 TC UCHAUDOIS -

HAUTE GARONNE

60 31 0061 ASPET ENCAUSSE TENNIS CLUB - 60 31 0066 CUGNAUX J.S TENNIS CLUB - 60 31 0075 MURET TENNIS CLUB - 60 31 0078 PORTET ETOILE PORTESIENNE T.C - 60 31 0080 STADE TOULOUSAIN TENNIS CLUB - 60 31 0081 T.A.C TENNIS CLUB - 60 31 0082 T.E.C TENNIS CLUB - 60 31 0084 T.O.A.C TENNIS CLUB - 60 31 0085 T.O.E.C TENNIS CLUB - 60 31 0086 T.U.C TENNIS CLUB - 60 31 0087 VILLEMUR A.S TENNIS - 60 31 0095 COLOMIERS U.S TENNIS CLUB - 60 31 0099 SAINT GAUDENS TENNIS CLUB - 60 31 0104 L'UNION TENNIS CLUB - 60 31 0123 LUCHON TENNIS CLUB - 60 31 0127 BALMA TENNIS CLUB - 60 31 0140 VILLENEUVE TOLOSANE T.C - 60 31 0150 TOURNEFEUILLE TENNIS CLUB - 60 31 0152 RAMONVILLE US TENNIS CLUB - 60 31 0165 TOULOUSE CHEMINOTS TCMS - 60 31 0173 ESCALQUEUS TENNIS CLUB - 60 31 0184 CASTANET TOLOSAN TENNIS CLUB - 60 31 0190 LABARTHE RIVIERE TENNIS CLUB - 60 31 0194 SAINT ORENS TENNIS CLUB - 60 31 0213 MONTRABE TENNIS CLUB - 60 31 0227 PLAISANCE TENNIS CLUB - 60 31 0248 BEAUZELLE TENNIS CLUB - 60 31 0252 QUINT FONSEGRIVES TENNIS CLUB - 60 31 0258 SAINT JEAN TENNIS CLUB - 60 31 0260 AUTERIVE TENNIS CLUB - 60 31 0278 SAINT JORY TENNIS CLUB - 60 31 0281 LAUNAGUET RACING TENNIS CLUB - 60 31 0294 CORNEBARRIEU TENNIS CLUB - 60 31 0304 BLAGNAC TENNIS CLUB - 60 31 0307 PECHBONNIEU TENNIS CLUB - 60 31 0325 ROQUETTES TENNIS CLUB - 60 31 0334 CASTELGINEST TENNIS CLUB - 60 31 0336 AUZIELLE-LAUZERVILLE TENNIS CLUB - 60 31 0340 GRATENTOUR TENNIS CLUB - 60 31 0349 DREMIL LAFAGE TENNIS CLUB - 60 31 0362 FENOUILLET TENNIS CLUB - 60 31 0368 CINTEGABELLE TENNIS CLUB - 60 31 0436 GAGNAC TENNIS CLUB - 60 31 0439 BAZIEGE TENNIS CLUB - 60 31 0451 FONSORBES TENNIS CLUB - 60 31 0454 LAPEYROUSE FOSSAT TENNIS CLUB - 60 31 0455 RIEUX U.S RIVERAINE TENNIS CLUB - 60 31 0482 LAVERNOSE LACASSE T.C - 60 31 0485 GOYRANS TENNIS VILLAGE - 60 31 0487 FONTENILLES TENNIS CLUB - 60 31 0494 FONBEAUZARD TENNIS CLUB - 60 31 0546 SAUBENS TENNIS CLUB - 60 31 0553 BOURG SAINT BERNARD T.C - 60 31 0554 LESPINASSE TENNIS CLUB - 60 31 0559 PIN BALMA TENNIS CLUB - 60 31 0579 LACROIX FALGARDE T.C - 60 31 0652 LHERM TENNIS CLUB - 60 31 0666 MERVILLE TENNIS CLUB - 60 31 0746 SAINT LOUP CAMMAS TENNIS CLUB - 60 31 0767 CARAMAN TENNIS CLUB - 60 31 0769 TENNIS CLUB DE LA COCAGNE - 60 31 0776 PRESERVILLE TENNIS CLUB - 60 31 0784 LIFT AND SLICE

HERAULT

60 32 0016 AUCH TENNIS CLUB - 60 32 0017 CONDOM TENNIS CLUB - 60 32 0018 EAUZE TENNIS CLUB - 60 32 0019 FLEURANCE TENNIS CLUB - 60 32 0020 MIRANDE TENNIS CLUB - 60 32 0021 NOGAROLE HOUGA TENNIS CLUB - 60 32 0023 VIC FEZENSAC TENNIS CLUB - 60 32 0116 MARCIAC TENNIS CLUB - 60 32

0148 CAZAUBON BARBOTAN TENNIS CLUB - 60 32 0171 TENNIS CLUB DE LA SAVE - 60 32 0259 MAUVEZIN TENNIS CLUB - 60 32 0352 ESTANG US TENNIS CLUB - 60 32 0476 BARRAN TENNIS CLUB - 60 32 0742 AUBIET TENNIS ASSOCIATION

HERAULT

60 34 0009 ASPTT MONTPELLIER - 60 34 0035 TC BEDARIEUX HAUTE VALLEE DE L'ORB - 60 34 0036 TC BITERROIS - 60 34 0043 TC LUNEL - 60 34 0047 TC MONTPELLIER - 60 34 0056 TC SETE - 60 34 0076 TC LAPEYRADOIS - 60 34 0097 TC LA PAILLADÉ - 60 34 0109 TC FRONTIGNAN - 60 34 0127 TC BALARUÇOIS - 60 34 0141 TC LA GRANDE MOTTE - 60 34 0174 TC SAINT MATHIEU DE TREVIERIS - 60 34 0184 ASCH MONTPELLIER - 60 34 0212 TC SAINT AUNES - 60 34 0234 CO CARNON - 60 34 0248 TC VIASSOIS - 60 34 0270 TC BAILLARGUES - 60 34 0280 TC SAINT GEORGES D'ORQUES - 60 34 0324 TC VENDARGUES - 60 34 0336 TC BOHEMIEN - LE POUGET - 60 34 0355 TC SAINT JEAN DE VEDAS - 60 34 0358 TC TEYRAN - 60 34 0375 TC MARSEILLAN - 60 34 0390 VALRAS TENNIS - 60 34 0404 TC SERVIAN - 60 34 0435 TC BASSAN - 60 34 0474 TC FABREGUES - 60 34 0476 TC MURVIEL LES MONTPELLIER - 60 34 0492 TC BOISSERON - 60 34 0503 TC BOUJAN SUR LIBRON - 60 34 0532 TC CANETOIS - 60 34 0543 TC VILLENEUVOIS - 60 34 0552 TC POMEROLS FLORENSAC - 60 34 0586 TC DE RESTINCLIERES BEAULIEU - 60 34 0598 TC MAGUELONE - 60 34 0616 TC SUSSARGUOIS - 60 34 0646 TC PRADES LE LEZ - 60 34 0675 TC MONTBAZINOIS - 60 34 0679 TC ST GENIES DES MOURGUES - 60 34 0685 TC CAPESTANG - 60 34 0689 TC ST BAUZILLE DE MONTMEL - 60 34 0706 THAURAC TENNIS CLUB - 60 34 0707 AS SAINT PARGOIRE - 60 34 0708 TENNIS CLUB DES COURNON - 60 34 0709 TENNIS CLUB CANDILLARGUES - 60 34 0712 TC DE LAURET-VALFLAUNES - 60 34 0715 CLAPIERS TENNIS CLUB - 60 34 0720 TC PIERRE ROUGE - 60 34 0724 TENNIS PADEL CAP D'AGDE

LOT

60 46 0038 CAHORS TENNIS CLUB - 60 46 0039 LUZECH TENNIS CLUB - 60 46 0041 SAINT CERE TENNIS CLUB - 60 46 0105 GOURDON TENNIS CLUB - 60 46 0125 GRAMAT TENNIS CLUB - 60 46 0177 FIGEAC TENNIS CLUB - 60 46 0211 MARTEL TENNIS CLUB - 60 46 0243 BRETENOUX BIARS TENNIS - 60 46 0671 FLAUJAC POUJOLS TENNIS CLUB - 60 46 0696 CALAMANE TENNIS CLUB

LOZERE

60 48 0101 TC MARVEJOLS - 60 48 0199 TC CANOURGUAIS

HAUTES PYRENEES

60 65 0026 BAGNERES DE BIGORRE TENNIS - 60 65 0029 LOURDES TENNIS CLUB - 60 65 0030 LUZ SAINT SAUVEUR TENNIS CLUB - 60 65 0031 CSA EDELWEISS TENNIS - 60 65 0032 TARBES TENNIS CLUB U.A.T - 60 65 0120 ODOS TENNIS CLUB - 60 65 0122 VIC BIGORRE TENNIS CLUB - 60 65 0149 TC LAVEDAN ARGELES PIERREFITTE - 60 65 0180 BARBAZAN DEBAT TENNIS CLUB - 60 65 0241 GALAN TENNIS CLUB - 60 65 0347 TENNIS CLUB DE LA NESTE - 60 65 0358 GESPE Tennis Sport - 60 65 0389 MAGNOAC TENNIS CLUB - 60 65 0405 TENNIS SQUASH LES PEUPLIERS - 60 65 0453 IBOS TENNIS CLUB - 60 65 0571 BOURS BAZET TENNIS CLUB - 60 65 0634 LANNEMEZAN TENNIS CLUB - 60 65 0711 AZEREIX OSSUN TENNIS CLUB - 60 65 0740 LAMARQUE PONTACQ

PYRENEES ORIENTALES

60 66 0039 TC ILLOIS - 60 66 0052 CANET 66 TENNIS - 60 66 0111 BANYULS AVIRON OLYMPIC TENNIS - 60 66 0120 TC GRAND STADE ST CYPRIEN - 60 66 0137 TC THUIR - 60 66 0145 TC BOMPAS - 60 66 0163 TC VERNET LES BAINS - 60 66 0205 TC ILLIBERIEN - 60 66 0259 CABESTANY OLYMPIQUE CULTUREL - 60 66 0288 BAHO ARLEQUIN OLYMPIQUE - 60 66 0315 USAT TOULOUGES - 60 66 0330 TC SOREDE - 60 66 0411 TC VILLENEUVE DE LA RAHO - 60 66 0430 TC SALELLENC - 60 66 0464 TC LATOUR BAS ELNE - 60 66 0672 TENNIS CLUB PALAUENC - 60 66 0678 TC DU VALLESPR MAUREILLAS - 60 66 0680 TC DUILHAC SOUS PEYREPERTUSE - 60 66 0683 TC BELLEGARDE LE PERTHUS - 60 66 0694 TENNIS CLUB BAGEEN

TARN

60 81 0042 ALBI TENNIS CLUB D'ALBI - 60 81 0043 USSP ALBI TENNIS - 60 81 0045 CARMAUX U.S TENNIS CLUB - 60 81 0047 GAILLAC TENNIS CLUB - 60 81 0050 T.C ASSOCIATION PAYS MAZAMETAIN - 60 81 0052 LAVAUR TENNIS CLUB - 60 81 0197 LAGARRIGUE TENNIS CLUB - 60 81 0247 PUYLAURENS CUQ-TOULZA T.C - 60 81 0264 SAINT SULPICE LA POINTE TENNIS CLUB - 60 81 0311 SAINT AMANS TENNIS CLUB - 60 81 0314 CASTRES T.C DU SIDOBRE - 60 81 0327 REALMONT TENNIS CLUB - 60 81 0333 CASTRES TENNIS DU REY - 60 81 0418 CASTRES T.C DU TRAVET - 60 81 0442 SOREZE TENNIS CLUB - 60 81 0448 SAINT JUERY TENNIS CLUB - 60 81 0525 CASTRES AS P.FABRE TENNIS CLUB - 60 81 0547 LESCURE TENNIS CLUB - 60 81 0555 ROQUECOURBE TENNIS CLUB - 60 81 0668 RAQUETTES DES RIVES DU TARN - 60 81 0750 CASTRES OCCITAN PADEL

TARN ET GARONNE

60 82 0054 BEAUMONT DE LOMAGNE TENNIS CLUB - 60 82 0055 TENNIS QUERCY CAUSSADAIS - 60 82 0056 CASTELSARRASIN TENNIS CLUB - 60 82 0058 ASSOCIATION TENNIS MONTAUBAN A.T.M - 60 82 0110 MOISSAC TENNIS CLUB - 60 82 0136 VALENCE D'AGEN TENNIS CLUB - 60 82 0611 GARONNE TENNIS - 60 82 0648 TENNIS THEOPOLITAIN LAGARDAIS - 60 82 0664 SAINT ETIENNE TENNIS CLUB - 60 82 0726 LEOJAC TENNIS CLUB - 60 82 0731 TENNIS CLUB AUCAMVILLE 82 - 60 82 0732 TENNIS AVENIR CAMPSANAIS

Assistent à l'assemblée générale :

Marie-Laurence Colombini, expert-comptable

Les membres sortants du comité directeur ainsi que les nouveaux membres de la liste « Ensemble pour un autre tennis en Occitanie »

La Commission de surveillance des opérations électorales

Les salariés de la Ligue

A l'ouverture de cette assemblée générale, 275 clubs présents ou représentés totalisant 1.300 voix sur les 2.770 possible.

Le quorum pour la tenue de l'assemblée générale est de 20% du total des voix, soit 554 voix

Le quorum requis pour la modification des statuts est de 35 % du total des voix, soit 970 voix.

1. Accueil du Président de la Ligue, Pierre Doumayrou

Je déclare cette assemblée générale de la Ligue Occitanie de tennis ouverte !

Je vous souhaite la bienvenue dans cette **AG dématérialisée**, prévue à l'origine à Carcassonne, mais la grave et déjà trop longue crise du Covid avec son cortège de confinement, déconfinement, re confinement, nous prive de ce moment.

J'espère que tout le monde va bien et que vous n'avez pas été touchés par cette maladie.

Je sais que certains d'entre vous ont eu des difficultés pour se connecter, mais cette AG a au moins un point positif, celui de ne pas nous mettre en danger.

Cette assemblée générale est électorale mais devrait être assez rapide, et je souhaite, pour l'image de notre Ligue, que vous restiez présents jusqu'au bout, pour participer à l'élection du Comité de Direction et des délégués à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Tennis.

Tout à l'heure je reviendrai vers vous pour vous résumer brièvement le projet « Ensemble pour un autre tennis en Occitanie », mais avant je souhaite vous dire deux mots sur le mandat qui s'achève et auquel vous et nous avons tous contribué.

Ce dernier mandat, c'était la fusion entre les deux ligues de Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées, avec ce que je considère comme :

- Une réussite politique et humaine.
- Quasiment neutre pour les clubs
- Respect des élus et des territoires des 2 zones
- Une fusion sans licenciement
- Une nouvelle motivation sur cette construction de l'Occitanie

Une réussite sportive

- Occitanie : 1^{ère} en objectifs sportifs en 2019
- De très bons résultats sportifs avec Hugo GASTON, Arthur CAZAUX, Axel GARCIA, Beverly NYANGON, Sarah RAKOTOMANGA
- Un maintien des licences
- Un fort développement du Padel

Une réussite au niveau des installations

- Nombreuses réalisations de courts couverts et autres infrastructures dans les clubs
- Reconstruction et modernisation du Centre de Trèbes et travaux d'aménagement à la Grande-Motte. Les 2 premiers gros travaux dans la zone Méditerranée.

Ces quelques exemples pour vous dire que toutes les équipes de bénévoles et de salariés ont travaillé ensemble pour développer le tennis occitan ! Mais tout cela n'a été possible que grâce à vous.

Et tout cela sur un territoire plus grand que certains pays, avec 13 départements, 760 clubs, 90.000 licenciés, et toujours 3^{ème} ligue de France, organisatrice des Petits As et de l'Open Sud de France.

Un peu plus tard, j'aurai l'occasion de revenir sur le projet mais tout de suite, je cède la parole à Brice Joffre, président de la Commission régionale de surveillance des opérations électorales, puis à Grégory Louis, notre Directeur, qui va nous préciser l'organisation des votes.

Intervention de Brice JOFFRE, Président de la CSOE

Bonjour à tous,

Je me présente, Brice JOFFRE, président de la Commission de Surveillance des opérations électorales de la Ligue Occitanie qui supervisera la partie électorale de l'AG avec les membres de ma commission.

Ainsi que cela vous a été indiqué, vous aurez outre les résolutions courantes des assemblées générales à élire en deux temps :

- ✓ Le Comité de direction de la ligue
- ✓ Vos délégués à l'assemblée générale de la FFT

Dans les 2 cas, il n'y a qu'une liste qui fait **du résultat de l'élection** une simple formalité en vertu des règles statutaires.

Il reste qu'une élection n'est pas une simple formalité aussi nous vous encourageons à vous exprimer au cours des 30 secondes qui seront octroyées pour effectuer ce vote.

Nous rappelons que cette assemblée générale et les votes sont organisés par une société informatique qui a été validée par la FFT et conformément au cahier des charges édictées par la FFT.

Nous vous rappelons que seule la personne habilitée et qui a reçu les codes a le droit de voter et vous remercions de respecter strictement cette règle.

Enfin, en cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter la hotline dont les numéros ont été mis à votre disposition.

Je vous souhaite une belle assemblée générale et laisse la parole à Grégory Louis qui vous donnera les détails techniques pour les votes.

Grégory Louis, Directeur de Ligue, assisté de la Société en charge de cette assemblée générale dématérialisée, explique aux présidents de clubs comment vont se dérouler les différents votes et fait procéder à des essais.

Reprise de l'ordre du jour :

2. Approbation des procès-verbaux des l'Assemblées Générales des 16 Novembre et 11 Décembre 2019

Résultats du vote :

Nombre de votants	234	représentant	1.136	voix
Pour	231	représentant	1.124	voix
Contre	0		0	
Abstention	3	représentant	12	voix

Les comptes rendus sont approuvés.

3. Rapport moral du Secrétaire Général, Eric Largeron

Bonjour à toutes et à tous,

Difficile de prononcer un rapport moral avec tout ce que l'on vit, mais on va le faire.

Tout d'abord, le carnet noir. Plusieurs dirigeants anciens ou en exercice nous ont quitté, ayons une pensée pour eux.

Je vais en citer un, Claude Dando, membre du comité directeur, président de la commission des finances et du TC Nogaro dans le Gers.

Au revoir Claude.

Cette saison a été divisée en 3 périodes.

1^{er} septembre au 13 mars : notre ligue, qui a intégré la fusion, était bien partie. Des compétitions seniors+ où 4 équipes occitanes étaient en ½ finale du championnat de France avant l'arrêt. Une campagne Aide développement club bien lancée, des tournois Galaxie bien entamés, beaucoup de matchs libres joués. Des Petits As et un Open Sud de France où on a pu rencontrer tous les publics.

Pour les jeunes, les seniors et le Tennis Entreprise, le Beach, le Padel, tout était prêt jusqu'à ce que...

13 mars au 11 mai : Cela s'arrête brutalement, d'un coup. Tous les championnats ont été stoppés et annulés car nous avons vite compris que le plus important était de simplement rejouer au tennis.

Cependant, la ligue et les comités ont souhaité rester proche de vous. Nous avons voulu occuper le terrain avec vous, à défaut d'occuper les courts. Les dossiers ANS ont été beaucoup plus nombreux, merci aux Conseillers en développement.

La Commission d'arbitrage a beaucoup œuvré avec des formations à distance ; voilà pourquoi, en tout, 450 licenciés ont obtenu une nouvelle qualification en 2020.

Une fois ce lien consolidé, je vous félicite vous les dirigeants ainsi que vos enseignants, d'avoir travaillé à la reprise, d'avoir réussi le déconfinement.

11 mai au 31 août : Bravo à vous d'avoir appliqué un protocole strict, à vos profs d'avoir rattrapé souvent en travaillant davantage que prévu, à vous encore d'avoir tenté et réussi à faire des tournois ; car jouer nous l'attendions mais l'absence de compétition à peser pour beaucoup. L'image que vous avez donnée de notre sport a permis une rentrée très correcte et prometteuse avant que ce satané virus nous affecte encore.

Il a fallu panser les plaies et redonner des vitamines, avec le plan de soutien et de relance. Il a fallu pour la ligue et les comités, casser la tirelire, ceci afin de compléter l'aide fédérale et proposer aux clubs occitans plus de 2 millions d'euros. Même si nous aurions préféré vous aider pour des remises ou des avoirs, vous pouvez imaginer des actions de relance.

Ce 2^{ème} confinement est peut-être l'occasion de réfléchir, d'innover, pour que lorsque ce satané virus sera maté, vos clubs puissent enfin redémarrer dans de bonnes conditions.

Au-delà de ces 3 périodes, certains ont pu fonctionner en continu : la commission médicale pour le sport santé et le haut niveau, la formation, 44 DE et 11 DES diplômés, 70 CQPET certifiés ; et enfin la communication où notre présence sur réseaux sociaux ou newsletters a permis de garder le contact avec les licenciés.

Justement, au niveau licences, nous avons limité la chute. Période 1 : +2,8%, période 2 : -1,1%, période 3 : -0,5 % pour un total correct de 90.288.

Voilà, je vais conclure. Merci aux cadres techniques, généreux formateurs, aux secrétaires toujours à votre service, à tous les salariés de la ligue et des comités.

Merci aux élus qui se sont démenés, certains découvraient la Visio et s'y sont pliés de bonne grâce, merci pour ces 3 ans de mandat si particulier.

Enfin, 2 coups de chapeau.

Arthur Cazaux, finaliste à l'Open d'Australie junior, bonne chance à lui pour la suite.

Et pour finir, Hugo Gaston. Certes, tout reste à faire mais merci pour le plaisir que tu nous as procuré.

En guise de conclusion, comment dit-on ? Après la pluie, le beau temps ? Alors j'espère que toutes vos journées seront ensoleillées, et si le soleil ne vient pas de suite, il est et reste de toute façon dans vos cœurs.

Protégez-vous et portez-vous bien.

Merci.

4. Compte-rendu financier du Trésorier Général, Serge Marty

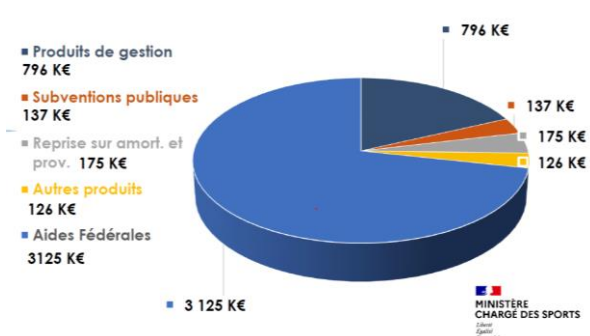
INTRODUCTION

La mission d'audit du cabinet Fid Sud s'est déroulée la semaine 41 puis le rapport financier a été approuvé par le comité directeur du 27 octobre 2020.

L'exercice a été marqué par deux faits majeurs : la crise sanitaire durant la moitié de l'exercice et la reconstruction du centre de Trèbes. Le premier impacte le résultat et le deuxième le bilan.

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS D'EXPLOITATION 4 359 K€



Ils baissent de 63 k€

L'aide fédérale de 3 125 k€ (-57) constitue 72 % des produits. Depuis deux ans elle inclue pour 1054 k€ la rétrocession à la ligue des produits fédéraux (licence, cotisations statutaires et taxes tournoi).

Les produits de gestion de 796 k€ comprennent les recettes du centre de formation pour 447 k€, les participations aux stages 126 k€, la taxe d'apprentissage 99 k€, les engagements dans les épreuves sportives 77 k€ (-66). A noter que la baisse de la collecte de la taxe d'apprentissage (223) résultant de modifications législatives a été entièrement compensée par l'accroissement des recettes du centre de formation.

Dans les autres produits, la compensation salariale par l'Etat de l'activité partielle est de 83 k€.

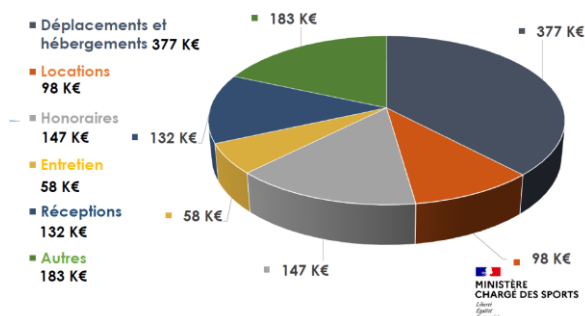
CHARGES D'EXPLOITATION 4 400 K€

Baissent de 105 k€.

Les aides financières aux comités, aux clubs et aux meilleurs joueurs s'élèvent à 1543 k€ (+79).

Les frais de personnel 1196 k€ (-102) représentent 27 % des charges d'exploitation, c'est la moyenne nationale. Une économie de 102 k€ a été réalisée sur les charges sociales au titre de l'activité partielle.

CHARGES EXTERNES 995 K€

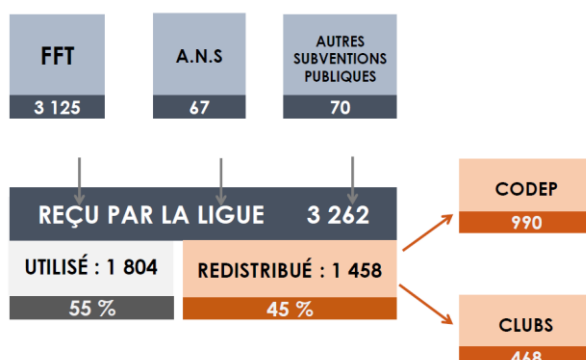


Focus sur les charges externes nécessaires au fonctionnement et à la réalisation des missions sportives et éducatives. Seul changement significatif, l'économie de 118 k€ sur les déplacements et hébergements. Le poste « autres » regroupe les frais de mise à disposition à mi-temps de deux salariés des codep, de téléphonie, de documentation, d'assurances, de communication ; il est bien maîtrisé.

AIDES AUX CLUBS : 1281 k€

Etant un rapport financier, les montants indiqués se limitent aux aides financières versées directement aux clubs. Malgré le plan de soutien, l'aide fédérale recule de 58 k€. Citons les deux principales aides : 45 000€ pour Baziège et 40 000€ pour Plaisance du Touch dans le 31. L'aide de la ligue et des comités progresse de 250 k€ au titre du plan de relance. Pour sa part la ligue a provisionné 200 k€ qui seront versés aux clubs au cours de l'exercice 2021.

CIRCUIT DES SUBVENTIONS



Le montant total des subventions de fonctionnement reçues est en léger repli (-19 k€).

Il est redistribué par la ligue 45% des subventions reçues ce qui représente le tiers des charges d'exploitation.

L'aide de la ligue aux comités est maintenue et l'aide aux clubs augmente de 144 k€ en raison du plan de relance.

RESULTATS

2020	
RÉSULTAT EXPLOITATION	- 40 651
RÉSULTAT FINANCIER	1 564
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	65 224
RÉSULTAT EXERCICE	26 137

Le déficit du résultat d'exploitation est réduit de 43 k€ à 40 651 €.

Le résultat exceptionnel est lui traditionnellement excédentaire car il bénéficie du virement au compte de résultat de la quote-part des subventions d'investissement. Il tient compte de la réfection du centre de Trèbes qui a été analysée comptablement comme une démolition-reconstruction. Dès lors, le remboursement du sinistre par la MAIF de 140 k€ est un produit exceptionnel et la sortie du bilan de la valeur nette comptable du centre de Trèbes se traduit par une dépréciation d'actif de 137 k€ constituant une charge exceptionnelle. Ces deux écritures se compensent.

Le résultat de l'exercice est donc de 26 137 € comparable à celui de l'année précédente.

La marge brute d'autofinancement reste stable à +190 k€.

BILAN au 31 août 2020

ACTIF

Les immobilisations corporelles progressent car 388 k€ ont été investis : 272 k€ dans la reconstruction du centre de Trèbes, 78 k€ dans la réfection de l'éclairage des courts couverts de Balma et le surplus dans le centre de ligue de La Grande Motte.

Les disponibilités sont maintenues à 1 769 k€ et placées pour plus de la moitié sur livret A et compte associatif.

PASSIF

A 144 k€, le niveau d'emprunt se réduit de 73 k€. Les deux prêts en cours arrivent respectivement à terme en mars 2022 et en décembre 2023. Leur remboursement mensuel total est de 6436 €.

La situation financière de la ligue d'Occitanie reste très saine avec un actif circulant qui excède l'ensemble des dettes de 785 k€. Le fonds de roulement reste à un niveau élevé à 858 k€ malgré les investissements réalisés.

Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter au fonds associatif la totalité de l'excédent de l'exercice 2020 soit 26 137 €.

5. Rapport du Commissaire aux Comptes et Approbation des comptes de l'exercice clos et affectation du résultat : Marie-Laurence Colombini

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée de Tennis, relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020. Ces comptes ont été arrêtés par le Bureau et le Comité de Directeur sur la base des éléments disponibles à cette date, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. »

Approbation des comptes de l'exercice clos et affectation du résultat.

Résultat du vote :

Nombre de votants	242	représentant	1.175	voix
Pour	238	représentant	1.153	voix
Contre	0		0	
Abstention	4	représentant	22	voix

6. Présentation du Budget 2021 par le Trésorier Général, Serge Marty

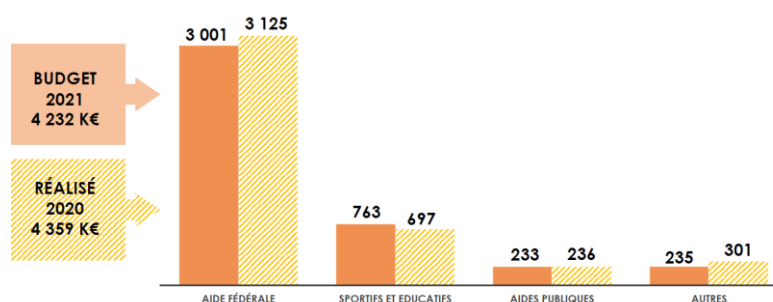
Approuvé par le comité directeur le 27 octobre ce budget s'appuie sur l'exploitation réalisée en 2020 et donc, nous l'espérons tous sur une crise sanitaire qui ne nous contraindra pas davantage.

Il intègre

- le passage au 1^{er} janvier 2021 de certains salariés de la ligue aux comités,
- l'annulation des deux tournois internationaux de Balma (handisport et ITTB)

Il est présenté à l'équilibre.

PRODUITS D'EXPLOITATION : (-3%)



Aide fédérale :

Elle baisse mécaniquement de la part licence de la ligue versée désormais directement par la FFT aux comités. La dotation fédérale globale a été reconduite malgré les aléas de RG en partie compensés par un emprunt fédéral de 150 M€.

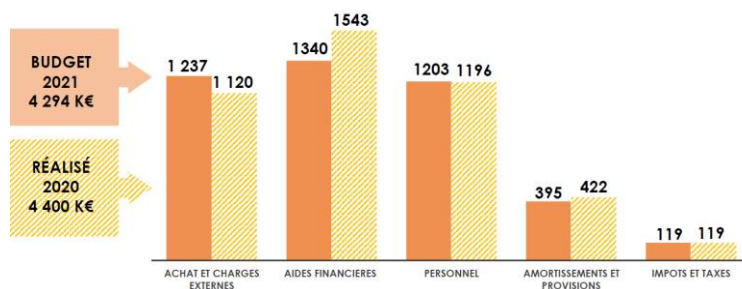
Produits sportifs et éducatifs (de gestion courante) :

Le centre de formation prévoit des recettes plus importantes au titre de la formation continue et de la formation DES. L'équipe technique prévoit une activité sportive en légère reprise. D'où l'accroissement de 66 k€.

Les aides publiques sont stables ainsi que le montant de la taxe d'apprentissage.

Dans les produits autres, les frais de transferts de charge de personnel sont diminués.

CHARGES D'EXPLOITATION : (-2,5%)



Achats et charges externes :

L'accroissement de l'activité du centre de formation et de l'équipe technique génère ce supplément de charges externes.

Frais de personnel : Malgré une baisse attendue des exonérations de charges sociales, ils restent au même niveau puisque certains salariés seront transférés aux comités.

Aides financières :

L'aide directe de la ligue aux clubs est diminuée puisque ceux-ci peuvent bénéficier jusqu'au 31 août 2021 de 2 M€ au titre du plan de relance (ligue 200, comités 175 et complément par la FFT). A l'inverse, pour rémunérer les salariés transférés aux comités, 134 k€ supplémentaires leur sont versés. Ceux-ci bénéficient en outre de la nouvelle part du produit licence versée directement par la FFT (1,47 € par licence adulte et 0,84 € par licence jeune, soit 100 k€).

Ainsi, le résultat d'exploitation est prévu en déficit de 62 k€. L'équilibre budgétaire est rétabli par +2 k€ de résultat financier et +60 k€ de résultat exceptionnel.

Je voudrais pour terminer évoquer, sans pessimisme excessif, les perspectives à court terme. Je rappelle qu'il y a quelques mois, l'assemblée générale de la FFT a décidé à la quasi-unanimité d'emprunter 150 M€ pour prévenir les difficultés de la dernière édition de RG. Il va sans dire qu'une édition 2021 à nouveau dégradée ne pourrait qu'affecter le montant actuel de 1M€ de l'aide fédérale globale et menacerait tout nouveau plan de relance. Dans cette hypothèse l'exercice 2022 serait très délicat et des arbitrages parfois difficiles seraient inévitables.

Aussi, restons forts et solidaires, et espérons une année sportive et sociale la moins perturbée possible.

Je vous remercie pour votre attention.

Approbation du budget 2021

Résultat du vote :

Nombre de votants	237	représentant	1.159	voix
Pour	233	représentant	1.141	voix
Contre	0		0	
Abstention	4	représentant	18	voix

7. Modification des statuts

Le Secrétaire Général, Eric LARGERON, présente les différentes modifications aux statuts de la ligue.

TITRE II - ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

SECTION I - ASSEMBLEE GENERALE

Article 5 - Composition

1. L'assemblée générale de la ligue se compose des représentants élus des associations de la ligue, affiliées à titre provisoire ou définitif à la Fédération, à raison d'un délégué par association affiliée.

SECTION II - COMITE DE DIRECTION

Article 8 - Composition

1. La ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée de tennis est administrée par un comité de direction comprenant 50 membres.

La représentation des hommes et des femmes y est garantie. A cet effet, le sexe le moins représenté, parmi les titulaires d'une licence « C » au sein licencié de la ligue, se verra attribuer sur chaque liste candidate au minimum un nombre de places correspondant à la stricte proportion desdits licenciés au sein de la ligue. Ce nombre est arrêté en temps utile par la commission des litiges de la ligue.

Dans l'hypothèse du dépôt d'une liste incomplète, la même règle doit être respectée au regard du nombre de candidats figurant sur ladite liste.

Le comité de direction comprend obligatoirement le Président et au moins un vice-Président, un secrétaire général et un trésorier général.

Un médecin siège au sein du comité de direction.

SECTION III - PRESIDENT ET BUREAU DE LA LIGUE

Article 13 - Bureau de la ligue

1. Choix

Le comité de direction a la faculté de décider de ne pas constituer de bureau.

Cette décision doit faire l'objet d'un procès-verbal transmis à la Fédération et porté à la connaissance des associations composant la ligue.

Ce choix est irrévocable pendant la durée du mandat.

2. Composition

Lorsqu'il existe, le bureau du comité de direction comprend 27 membres, dont, outre le Président, au moins un Vice-Président, un Secrétaire général et un Trésorier général.

La représentation des hommes et des femmes au sein du bureau de la ligue est garantie. A cet effet, le sexe le moins représenté parmi les titulaires d'une licence « C » au sein au sein des licenciés de la ligue se verra attribuer, au minimum, un nombre de sièges correspondant à la stricte proportion desdits licenciés au sein de la Ligue.

Ils sont élus pour quatre ans à la majorité des voix par le comité de direction et parmi ses membres. Le mandat du Bureau prend fin avec celui du comité de direction.

TITRE III – RESSOURCES / COMPTABILITÉ

Article 17 - Ressources

Les ressources de la ligue sont constituées à minima par :

- les revenus de ses biens,
- un pourcentage sur les cotisations des associations,
- un pourcentage sur les licences et sur la taxe fédérale de tournoi,
- la dotation qui lui est attribuée par la Fédération,
- éventuellement une partie des recettes provenant des manifestations organisées sur son territoire aussi bien par la Fédération que par elle-même,
- des subventions éventuelles accordées par les Directions chargées des Sports, par tout autre organisme ou par toute autre personnalité,
- des produits des partenariats dans le respect de la politique de partenariat de la Fédération. Ces contrats de partenariat ne peuvent prévoir de contreparties liées aux évènements organisés par la Fédération elle-même,
- du produit des emprunts et des ressources exceptionnelles non visées ci-dessus, qui seront obligatoirement soumises à la décision de l'assemblée générale de la ligue.

Article 19 - Modifications

Les statuts peuvent être modifiés par l'assemblée générale, dans les conditions prévues au présent article, sur proposition du comité de direction ou sur proposition du cinquième des membres dont se compose l'assemblée générale, représentant le cinquième au moins des voix.

Approbation des modifications des statuts :

Résultat du vote :

Nombre de votants	238	représentant	1.162	voix
Pour	233	représentant	1.138	voix
Contre	1	représentant	4	voix
Abstention	4	représentant	20	voix

8. Discours Pierre DOUMAYROU, Tête de liste «Ensemble pour un autre Tennis en Occitanie»

J'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter un projet et une nouvelle équipe pour le servir.

Rédiger un projet dans cette période est quelque chose de très compliqué car vous en conviendrez la période n'est pas facile et les conséquences économiques et sociales de cette crise sanitaire sont difficiles à évaluer.

- Que va-t-il se passer à la reprise ?
- Les licenciés ?
- Quand va-t-on reprendre ?

Donc les priorités sont d'abord les actions de reprise.

Le sport mais aussi la vie de club sont des facteurs

- De lien social
- De valeur pour les jeunes
- De santé pour les adultes

- D'animation du territoire

Tout cela, il va falloir le relancer ! Et après, nous pourrions continuer nos missions autour d'un projet :

- Sportif ambitieux avec une déclinaison particulière pour les féminines
- D'aide aux clubs toujours importante tant en assistance des techniciens sportifs et développement qu'en aide financière, notamment le Plan de Soutien et de Relance (PSR).
- Un projet spécifique pour le Padel qui se développe beaucoup mais pas toujours avec nous.
- Un projet sportif pour le paratennis et le tennis santé
- Une réelle valorisation des bénévoles et des enseignants avec la continuation des récompenses aux enseignants dont les clubs ont le meilleur taux de fidélisation.

Tout à l'heure, Michel Roubelet vous dévoilera les tests sur une évolution de l'école de tennis, qui s'ils se révèlent positifs, sera proposée à tous les clubs dès la prochaine rentrée.

Au niveau des projets, on va étudier comment mettre en place un Conseil des Présidents de clubs et un Conseil des enseignants pour être encore au plus près des clubs avec les comités et pour avoir des propositions qui remontent des clubs.

Enfin, avant de vous demander de voter pour cette liste, je voudrais saluer et remercier chaleureusement ceux qui arrêtent et accueillir avec plaisir celles et ceux qui ont accepté de nous rejoindre.

Je remercie et souligne l'excellent état d'esprit du Conseil des Présidents des Comités Départementaux et les relations amicales que nous entretenons au sein du Bureau de Ligue et du Comité Directeur.

Ensuite, nous allons vous demander d'élire les délégués à l'assemblée générale de la Fédération.

Avant cela, je dois vous expliquer ce que vous savez déjà pour la plupart. Notre liste s'appelle « Ensemble pour un autre tennis en Occitanie » car l'ensemble des 13 comités départementaux et nous-même, soutenons la liste conduite par Gilles MORETTON qui entre autres projets souhaite

- Donner le droit de vote aux présidents de clubs
- Créer un Conseil National des Présidents de clubs
- Créer un Conseil National des Enseignants
- Créer un Conseil National du Padel
- Former les jeunes à la compétition avant de les précipiter sur le circuit européen dès le plus jeune âge et donc de leur faire abandonner une scolarité dès 10 ans

souhaite surtout, modifier la gouvernance de la FFT pour ramener de la démocratie

souhaite que l'on fasse moins de politique, que l'on impose moins d'objectifs et plus de convivialité, plus de respects des personnes...

9. 1 - Election du Comité de Direction suivie de l'élection du Président de la Ligue

Une seule liste s'est portée candidate pour le Comité de Direction, menée par Pierre DOUMAYROU, « Ensemble pour un autre tennis en Occitanie ».

Composition de la liste :

Pierre Doumayrou – Eric Largeron – Serge Marty – Philippe Belou – Martine Bisset – Michel Boyer – Laurent Darcos – Bernard Massines – Anne-Marie Maurette – Jean-Louis Rey – Claude Bonnet – Philippe Chaumerliac – Pierre Duplan – Stéphane Duplissy – Marguerite Gimalac – Christophe Jacquart – Nicolas Miguel – Yves Piette – Laurent Pouget – Pierre Rouanet – Irène Bacle – Marie-Laurence Baronti Chabrier – Sylvie Cazaux – Michèle

Robert – Guylaine Serrano – Michel Verdier – Alexandra Merigot – Christophe Caracatsanis – Cécile Gatouillat – Michel Arnal – Christian Ballot – Jean-Luc Carmignac – Michel Carnejac – Michel Cazaban – Jean-Jacques Crognier – Jean-Louis Durand – Christian Gachassin – Alexandra Grisol – Jean-Paul Mariou – Danielle Masset – Jean-Christophe Maurette – Patrice Mora – Hélène Moreau – Michel Orliac – Florence Planche – Laurent Polge – Juliette Vado – Karine Velot – Nicolas Vidal – Alain Vignoles.

Suppléants : Nathalie Los Arcos – Patricia Joffre – Amanda Walter – Alain Couronne

Résultat du vote :

Nombre de votants	247	représentant	1.193	voix
Pour	244	représentant	1.175	voix
Abstention	3	représentant	18	voix

Les membres du Comité Directeur se retirent pour rejoindre une autre réunion en visio afin d'élire le Président.

9. 2- Ecole Galaxie 2020-2024 : Michel ROUBELET, CTR

Bonjour mesdames et messieurs les dirigeants et les enseignants.

Il est de tradition, dans nos assemblées générales, de donner la parole à un cadre technique pour parler de sport... Pendant l'élection du nouveau comité directeur, Pierre Doumayrou a souhaité que l'Equipe Technique Régionale, intervienne sur « **la nouvelle école de tennis** » ...

Il s'agit de quoi ? La Direction Technique Nationale (DTN), en février dernier, pendant le stage national des CTR, a souhaité que les cadres techniques réfléchissent sur le tennis de demain...

Nous ne voulions pas, avec d'autres collègues CTR, que ce ne soit pas **encore** un programme descendant... nous avons donc proposé à la DTN, que de manière expérimentale, nous coconstruisions le tennis de demain, **avec les dirigeants et les enseignants des clubs**.

Pendant le premier confinement, nous avons réfléchi les conseillers en développement (CED) et les cadres techniques, à la mise en place pour la saison 2021, d'une communication privilégiée vers des clubs volontaires qui souhaiteraient coconstruire, avec nous, le tennis de demain. Dans les 13 départements 27 clubs ont répondu présents...

Ces clubs ont été choisis par le président du comité départemental, le cadre technique et le conseiller en développement.

Nous allons, malgré la crise sanitaire qui impacte le début de cette saison 2021, inciter ces clubs à co construire avec nous le tennis de demain avec la volonté de : **OSER, INNOVER, CHANGER, EVOLUER...**

Comme l'ont dit Eric Largeron et Serge Marty, il faut saisir l'opportunité de la mise en place du plan de relance, pour changer les organisations de vos écoles de tennis, sans vous fixer de limite...

Sur les 27 clubs il y a 3 groupes :

- un groupe de club de plus de 300 licenciés,
- un groupe de clubs entre 300 et 200 licenciés,
- et un dernier groupe de club de moins de 200 licenciés.

Nous souhaitons réunir, en Visio ces 3 groupes régulièrement, afin qu'entre eux **le partage d'expériences** se fasse...

Ce programme, novateur et ambitieux, sera **pluri annuel**, il va impacter directement les acteurs de terrain que sont les dirigeants et les enseignants.

Nous devons, avec le binôme dirigeant/enseignant (quel que soit leur statut...), coconstruire **une vision partagée** du tennis de demain.

Les offres associatives évoluent autour de nous... si nous ne réfléchissons pas à de nouvelles organisations nous allons perdre des licenciés... Il est impératif, que dans notre écosystème du tennis nous évoluions aussi...

Les conseillers en développement et les cadres techniques, pendant le premier confinement, ont créé des outils pour vous aider à coconstruire avec nous le tennis de demain.

Il faut montrer à la FFT, à la DTN, que le tennis de demain viendra des clubs, des dirigeants et de leurs enseignants.

Pour conclure, au nom de toute l'équipe technique régionale et de l'équipe de développement régionale, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Il faut bien sûr être prudent et respecter les gestes barrières, mais il faut continuer à vivre et dès que l'on pourra rejouer dans les clubs, il ne faudra pas se priver d'aller faire une partie de tennis évidemment...

Retour des Membres du Comité Directeur et annonce de l'élection de Pierre DOUMAYROU comme Président de la Ligue Occitanie de Tennis.

10. Election des délégués à l'Assemblée Générale de la FFT

Une seule liste s'est portée candidate pour la délégation à l'Assemblée Générale de la FFT, composée de Pierre DOUMAYROU, Eric LARGERON, Serge MARTY, Philippe BELOU, Martine BISSET et Anne-Marie MAURETTE.

Résultat du vote :

Nombre de votants	247	représentant	1.193	voix
Pour	244	représentant	1.175	voix
Abstention	3	représentant	18	voix

11. 1 - Allocution du Président de la Ligue, Pierre Doumayrou

Je vous remercie en mon nom et celui des élus pour votre confiance. Ma mission de Président, je la conçois davantage comme un rôle d'animateur, d'apporteur d'idées, mais aussi celui qui a le rôle de favoriser la transmission et l'acquisition des valeurs essentielles du sport qui sont aussi les valeurs de la vie.

Cette crise sanitaire va changer beaucoup de choses, modifier profondément les états d'esprit et donc la reprise devra se faire avec plus de solidarité, plus de convivialité et un certain humanisme.

Et surtout, souvenons-nous :

que le sport, c'est bon pour la santé

La vie associative, c'est bon pour le moral

Je vous souhaite une meilleure année 2021

Le président Pierre Doumayrou donne ensuite la parole à Hugo GASTON qui a eu la gentillesse de rejoindre l'assemblée générale.

11.2 - Remise des Médailles

Le Président cite ensuite tous les récipiendaires. Les médailles leur seront remises dès que possible.

Médailles fédérales :

Bronze : Sylvie AMIGO

Argent : Fabien DUCO, Laurent LEMYZE, Elisabeth NIGAY, Martine BISSET, Cécile GATOUILLAT, Jean-Michel COTTE, Thérèse DE MONLEON

Vermeil : Suzanne FALGAYRAC, Michel CAZABAN, Jean-Louis DURAND, Laurent POUGET

Médailles de Ligue :

Hugo GASTON, Sylvain GALLIZIA, Clotilde MIGNOT, Flore VILLANOVE.

La Séance est levée à 13h

Le Président,

Pierre DOUMAYROU



Le Secrétaire Général,

Eric LARGERON

